



Calédonienne  
des Eaux

# LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT



COFRAC ACCREDITATION  
N° 1-5711  
PORTÉE  
DISPONIBLE SUR  
ESSAIS WWW.COFRAC.FR



Page 1 / 2

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

## RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: NOUMEA STEPS ICPE	Echantillon prélevé par	: AB
N° d'enregistrement	: 1800480	Date de prélèvement	: 7/02/18
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 7/02/18 à 15:20
Lieu du prélèvement	: STEP ANSE VATA - EAU TRAITÉE BILAN 24 HEURES	Date début d'analyse	: 7/02/18
		Date de validation	: 28/02/18

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
<b>PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES</b>			
pH (2).....	7,0		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Titre alcalimétrique complet.....	16,7	°f	2,0
(Méthode d'analyse : MÉTHODE INTERNE)			
Température de mesure du pH.....	20,7	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)			
<b>PARAMETRES INDÉSIRABLES</b>			
Nitrites.....	0,2	mg/l en N	0,2
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)			
Nitrates.....	0,6	mg/l en N	0,2
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)			
Azote total.....	8,8	mg/l en N	0,5
(Méthode d'analyse : SPECTROM. D'ABS. MOLEC.)			
Ammonium.....	7,51	mg/l en N	0,05
(Méthode d'analyse : ISO/FDIS 15923-1)			
Azote de Kjeldahl.....	8,0	mg/l en N	0,5
(Méthode d'analyse : CALCUL)			
Phosphore.....	1,7	mg/l en P	0,1
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 15681-2)			
Phosphates.....	4,6	mg/l en PO4	0,2
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)			
<b>PARAMETRES CHIMIQUES</b>			
Demande biochimique en oxygène.....	7	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	11,22	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	37	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

PROVINCE SUD direction de l'environnement	ARRIVÉ LE : N° 45519/2 - 5 MAR. 2018									
Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ							✓			
COPIE										
OBSERVATIONS	✓/11 9/03 → BICPE 9/03 R									

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

## COMMENTAIRES :

Mesure in situ : Débit 24h : 3895 m<sup>3</sup> Paramètres analysés conformes à l'arrêté ICPE N°1264-2001/PS  
du 17.08.01 pour la station de Yahoué. DBO5 < 25 mg/l  
MES < 35 mg/l DCO < 125 mg/l  
Température < 25°C 6,0 < pH < 8,5  
NGL < 15 mg/l P < 2 mg/l

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 28 Février 2018



L'Adjointe au Chef du laboratoire  
KATLEEN SOEKARDJAN

EN/CAN/13  
Indice de révision : a